

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 4 avril 2016 à 19h30, au bureau municipal, 1245, rue Principale.

Sont présents :

Diane Kirouac, conseillère
Colette Gagnon, conseillère
Mélanie Vogt, conseillère
Dominique Poulin, conseiller
Alexandre Bergeron, conseiller
Michel Ducharme, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain St-Pierre. Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption des minutes de la dernière séance ;
3. Adoption des comptes et du journal des salaires pour la période du 7 mars au 4 avril 2016 ;
4. Affaires nouvelles de l'assistance ;
5. Ouverture de différentes soumissions ;
6. Résolution déclarant que nous n'avons aucun site contaminé normes comptables ;
7. Dossier expropriation - Suivi ;
8. Pacte rural ;
9. Demande aliénation CPTAQ - Ferme Landrynoise inc. ;
10. ~~TECQ - Jeux d'eau - fresque~~ ;
11. Suivi des dossiers du mois en cours – contrat de déneigement des chemins et des trottoirs ;
12. Lecture de la correspondance ;
13. Varia ;
14. Période de questions de l'assistance ;
15. Levée de la séance ordinaire du 4 avril 2016.

Mot du maire

Le maire, Monsieur Alain St-Pierre, souhaite la bienvenue à tous. Il remercie tous les citoyens et élus présents à la marche annuelle du défi santé du 2 avril dernier. Il souligne également la collaboration de Madame Any Lemay, adjointe à la direction, pour l'organisation de la marche. Monsieur le Maire rappelle aux gens que le 8 avril prochain se tiendra la fête des organismes et bénévoles. Il fait un rappel sur la soirée bénéfique qui aura lieu le samedi 9 avril prochain pour Monsieur Éric Bussièrès. Monsieur le Maire précise qu'une demande a été faite à la Sûreté du Québec en lien avec cet événement. Il mentionne que la rencontre est enregistrée pour permettre une facilité lors de la rédaction écrite du procès-verbal.

2016-045 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Madame Colette Gagnon, conseillère

Que l'ordre du jour du 4 avril soit adopté.

Que le varia demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2016-046 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016

Proposé par Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2016 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2016-047 Approbation des comptes et du journal des salaires pour la période du 7 mars au 4 avril 2016

Proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'adopter le registre des salaires, tel que présenté au journal des salaires, et les comptes à payer, tels que présentés au journal des déboursés. Une copie de chaque registre a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les dits comptes à payer :

Registre des chèques #3234 à #3277 au montant de 65 466.15\$

Adopté à l'unanimité des conseillers

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 4 avril 2016.

Suzanne Crête, g.m.a.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2016-048 Résultats des soumissions diverses 2016

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert a demandé des soumissions pour le traçage des lignes blanches, la fourniture & l'épandage d'abat-poussière ainsi que la réparation d'asphalte ;

Attendu que suite à l'ouverture des soumissions les résultats, sans taxe, sont les suivants :

Réparation d'asphalte

Smith Asphalte	N / A
Pavage Veilleux (1990) Inc.	192.50 \$ / tonne
Les Entreprises Patrick Lavigne	178.50 \$ / tonne
Sintra Inc.	218.00 \$ / tonne

Traçage de ligne sur pavé

Lignes Maska	174.00 \$ / km
Gestion Pro-Ligne	220.00 \$ / km
Dura-Lignes Inc	275.00 \$ / km

Abat-poussière calcium liquide / litre

Entreprises Bourget inc.	0.3190 \$ / litre
Sebci Inc.	0.3050 \$ / litre
Somavrac C.C. inc.	0.3390 \$ / litre

Proposé par Madame Diane Kirouac, conseillère

Que la Municipalité de Saint-Albert accorde les contrats aux plus bas soumissionnaires soit : Lignes Maska, pour le traçage de lignes sur le pavé, Sebci inc., pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière sous forme de chlorure de calcium liquide, ainsi que Les entreprises Patrick Lavigne pour la réparation d'asphalte.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2016-049

Approbation de la démarche effectuée concernant la nouvelle norme comptable SP3260

Attendu qu'à compter de l'exercice 2015, les organismes municipaux devront appliquer une nouvelle norme comptable, soit le nouveau chapitre SP3260 – Passif au titre des sites contaminés du Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public ;

Attendu que cette nouvelle norme, un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés devra être constaté dans les états financiers de tout organisme municipal pour les sites contaminés répondant aux critères énumérés à la note d'information du MAMROT ;

Attendu que tous les immeubles appartenant à la Municipalité de Saint-Albert ont été recensés sur une liste avec les informations suivantes :

- Numéro de matricule
- Adresse d'immeuble
- Numéro de lot
- Utilisation actuelle
- Utilisation antérieure
- Mode d'acquisition

Attendu qu'une recherche de documents a été effectuée par l'inspecteur en bâtiment et la directrice générale pour chacun des dossiers afin de déterminer l'existence possible d'avis, de correspondances ou d'évaluation d'expert aux fins de trouver les sites de contamination potentiels parmi les propriétés de la Municipalité de Saint-Albert ;

Attendu que suite aux recherches menées par l'inspecteur en bâtiment et la directrice générale, aucun document sur l'existence d'un site potentiellement contaminé n'a été recensé ;

Attendu qu'il n'y a aucun indice d'un site potentiellement contaminé à l'égard des usages antérieurs aux propriétés recensées ;

Il est **proposé par** Madame Mélanie Vogt, conseillère

Que le conseil approuve la démarche de l'inspecteur en bâtiment et la directrice générale aux fins de recenser la documentation pour chacune des propriétés de la Municipalité sur l'existence d'un site potentiellement contaminé.

Que le conseil approuve la liste des immeubles indiquant l'utilisation actuelle et antérieure, datée du 4 avril 2016 et conclu que la Municipalité de Saint-Albert n'a pas de site potentiellement contaminé.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2016-050 Dossier expropriation – Étude de faisabilité

Attendu qu'afin de poursuivre sa démarche dans le dossier d'expropriation, la municipalité se doit de connaître les coûts des dépenses requises pour le développement ainsi que le coût de chaque terrain ;

Attendu que pour déterminer les coûts de ces services, une étude de faisabilité est nécessaire ;

Attendu qu'une offre de service a été proposée par la compagnie EXP ;

Il est **proposé par** Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller

Que l'offre de service d'EXP pour l'étude de faisabilité au coût de 4 000 \$ soit acceptée.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2016-051 Pacte rural – Bonification du parc «Sentier de la nature»

Attendu que la municipalité peut bénéficier d'un montant de 15 000\$ dans le cadre du programme Pacte rural ;

Attendu que la municipalité désire bonifier le parc «Sentier de la nature» en y ajoutant des modules de jeux pour les enfants de 5 à 12 ans ;

Proposé par Madame Diane Kirouac, conseillère

Que la bonification du parc «Sentier de la nature» soit demandée dans le cadre du programme Pacte rural.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2016-052 Demande aliénation CPTAQ - Ferme Landrynoise inc.

Attendu que Ferme Landrynoise inc. désire déposer une demande d'aliénation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'obtenir l'autorisation visant à harmoniser le plan de terre de Monsieur Sylvain Landry de Ferme Lansi S.E.N.C. ;

Attendu que le terrain de Ferme Landrynoise inc. forme un triangle au nord-ouest des terres possédées par l'acquéreur Sylvain Landry, Ferme Lansi S.E.N.C. ;

Attendu que la culture de Ferme Lansi S.E.N.C. pourra se faire suivant la route, plutôt que de contourner l'espace de terrain appartenant à Ferme Landrynoise inc. ;

Attendu que la disposition de cet emplacement n'aura aucune incidence sur les opérations de Ferme Landrynoise inc. puisque la superficie visée par la demande est infime par rapport à l'ensemble de ses terres ;

Attendu que cette demande n'aura aucun impact négatif puisque le terrain visé par la demande demeure en zone agricole;

Attendu que cette demande est conforme au règlement de zonage ;

Il est **proposé par** Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Que la Municipalité de Saint-Albert appuie la demande de Ferme Landrynoise inc. à la CPTAQ.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2016-053 Renouvellement offre de service – Point limite

Attendu que l'entreprise Point Limite a fait parvenir à la Municipalité son contrat de renouvellement de l'entente pour le service de raccompagnement pour la salle communautaire du Pavillon Général Maurice Baril ;

Attendu que le coût est de 500.00\$ par année ;

Proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller

Que la Municipalité de Saint-Albert renouvelle son entente pour le service de raccompagnement avec Point Limite aux termes et conditions indiqués au contrat.

Adopté à l'unanimité des conseillers

**2016-054 Signalisation sur la Route 122 annonçant la rue Bleau –
Ministère des Transport du Québec (MTQ)**

Attendu que perpendiculaire à la Route 122, il y a la rue Bleau ;

Attendu qu'aucune signalisation n'est installée, indiquant la rue à venir ;

Attendu que la Route 122 appartient au Ministère des Transports du Québec (MTQ) ;

Il est **proposé par** Madame Diane Kirouac, conseillère

Que la municipalité demande au MTQ l'installation du panneau indiquant la rue à venir.

Que cette signalisation soit installée dans les deux sens de la Route 122.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**2016-055 Demande de commandite école Amédée-Boisvert -
agenda scolaire**

Attendu que Madame Patricia Bouchard, directrice de l'École Amédée-Boisvert, sollicite le conseil comme commanditaire afin de minimiser les frais de l'agenda scolaire chargée aux élèves de l'école ;

Attendu que la contribution demandée est de 50\$ comme les années précédentes ;

Il est **proposé par** Monsieur Dominique Poulin, conseiller

Que cette demande soit acceptée.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2016-056 Levée de la séance ordinaire du 4 avril 2016

Il est **proposé par** Madame Colette Gagnon, conseillère

Que la séance ordinaire du 4 avril 2016 soit levée à 21h08.

Alain St-Pierre, maire

Suzanne Crête,
Directrice-générale /
Secrétaire-trésorière